



DEPARTEMENT DU RHONE

## Mairie de Saint Just d'Avray



### Compte-rendu du conseil municipal du 13 novembre 2014

**Membres présents à la séance :** Mme Christine GALILEI, M. DUCROS, R. SALEMBIER, JM DURDILLY, JF. LACROIX, AM. LLOMBARD, S. VIGNON, R. MAYNARD, S. CORGIER

Secrétaire de séance : A.M. LLOMBARD

Absents excusés : Y. MOREAU, B. BOURBON, G. CHARPIN pouvoir donné à A.M. LLOMBARD, J.M. GARNIER pouvoir donné à S. CORGIER, J.M. LERISSEL pouvoir donné à J.M. DURDILLY.

Absent : S. KASPRZYK

☺☺

#### Ordre du jour :

Délibération pour définir des modalités à mettre en œuvre concernant les loyers impayés du Vival.

☺☺

Madame le Maire propose de voter à bulletin secret.

Madame Le Maire fait lecture d'un mail d'un résident concernant son soutien à ce commerce en difficulté.

#### Délibération pour définir des modalités à mettre en œuvre concernant les loyers du Vival en difficulté.

Le Vival éprouve des difficultés de trésorerie suite à la perte importante pour sa première année d'activité après la location gérance.

Le loyer du mois d'octobre est resté impayé, une décision doit être prise sinon le Trésor Public, conformément à la loi va mettre en demeure de régler immédiatement ce loyer de retard.

- Madame le Maire propose un délai de 3 mois pour que la SARL FLVL prenne contact avec le Trésor Public pour régulariser sa situation. Soit un règlement échelonné sur 3 mois à partir du mois de Février.

#### **Adopté à l'unanimité**

Pour la suite et afin de garder un commerce de proximité et de conserver une activité économique dans la commune,

Madame Le Maire fait 2 propositions :

- Un délai de paiement pour les loyers novembre, décembre 2014, janvier 2015 et règlements échelonnés sur 9 mois à compter du mois de mai 2015 afin de lui donner une bouffée d'oxygène.

#### **2 voix pour**

- Une exonération des loyers novembre, décembre 2014 et janvier 2015 à condition que le commerçant signe sur l'année 2014 une convention d'accompagnement en terme de gestion et pratique commerciale avec la Chambre de Commerce et d'Industrie à hauteur des loyers.

#### **10 voix pour**

Le maire, Christine GALILEI

